



PROMESSE D'EMBAUCHE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

A la suite des contacts avec l'un(e) de nos candidat(e)s, vous souhaitez l'embaucher en Contrat d'Apprentissage. L'équipe du CEPROC vous en remercie.

Afin de recueillir les informations qui nous sont nécessaires au traitement du dossier veuillez préciser les éléments ci-dessous.

APPRENTI

Nom et prénom:..... Formation:

INFORMATION EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise:..... N° SIRET

Code NAF: IDCC de la convention collective: Chambre des métiers CCI

Représentée par M.....

Adresse :

Code Postal:..... Commune :

Téléphone :..... Fax :

Email :.....@.....

Effectif salarié de l'entreprise:

L'entreprise s'engage à signer un contrat d'apprentissage, pour la rentrée scolaire 2019.

INTERLOCUTEUR POUR LE SUIVI ADMINISTRATIF DE L'APPRENTI (au sein de l'entreprise)

Nom:..... Prénom:..... Fonction:.....

Téléphone:..... Email:@.....

- **Rappel** : La réception du contrat d'apprentissage signé reste la condition pour l'inscription effective de votre futur apprenti(e). **Le contrat doit nous parvenir dans les 10 jours qui suivent la prise de poste.**

Date :

Signature (et cachet de l'entreprise) précédée
de la mention « **Lu et approuvé** » :

Confidentialité des données :

Vos données personnelles (nom, adresse e-mail), ainsi que toute donnée communiquée via ce dossier administratif, constituent des données confidentielles. Conformément aux obligations légales nous les conservons dans des conditions de sécurité renforcées. Vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification, ainsi que celui d'en demander l'oubli ou l'effacement dans les limites prévues par la loi.

Ces informations ne sont accessibles qu'à notre personnel et ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles vous nous les avez communiquées : permettre votre inscription et le suivi de votre scolarité. En remplissant ce dossier, vous acceptez ces conditions.

Voir au verso pour les informations complémentaires

INFORMATION REMUNERATION MENSUELLE DES APPRENTIS SUR LA BASE DE 35H

SMIC horaire au 01/01/2019 = 1 521,22€ (= 10,03€/ heure) brut

Age de l'apprenti (cap 2ans et BAC PRO)	1ère année de formation	2ème année de formation	3ème année de formation
Moins de 18 ans	27% du Smic	39% du Smic	55% du Smic
De 18 à 20 ans	43% du Smic	51% du Smic	67% du smic
De 21 à 25 ans	53% du Smic	61% du Smic	78% du Smic
De 26 et plus	100% du Smic	100% du Smic	100% du Smic

Formation en 1an (Mention complémentaire et CAP Connexe)				
Après un 1er contrat apprentissage	Moins de 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	De 26 ans et plus
	54% du Smic	66% du Smic	76% du Smic	100% du Smic

Cas particulier :

- Pour les formations en 1an (lors d'un 1er contrat d'apprentissage) = rémunération de 2ème année
- Si succession de contrat = rémunération au moins égale à celle perçue lors du dernier contrat

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Public concerné par l'alternance :



jeunes âgés de :

- ✓ 15 ans ayant terminé le cycle de collège
- ✓ De 16 à 30 ans

Type de contrat :



Contrat de travail (CDD / CDI) en alternance, de 1 à 3 ans selon la durée de la formation.

Il peut être signé au maximum 3 mois avant le début de formation et doit être enregistré avant le début exécution du contrat ou au plus tard dans les 5 jours ouvrables qui suivent celui-ci.

Condition pour devenir Maître d'Apprentissage :



Vous devez vérifier que le maître d'apprentissage remplit les conditions suivantes :

- ❖ Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par le jeune et pouvoir justifier de 1 années d'expérience dans le métier.
- ❖ Ou pouvoir justifier de 2 années d'expérience en rapport avec le métier préparé par le jeune et un niveau minimum de qualification.

Quota d'apprentis :



Chaque maître d'apprentissage peut avoir 2 apprentis et 1 redoublant maximum.

◀ ◀ ◀ ◀ **QUI CONTACTER** ▶ ▶ ▶ ▶

Contacts :

✚ **Section Pâtisserie** : Mme MANSOURI (CAP-MCP-BTM) : **01.42.39.71.10** / lmansouri@ceproc.com

✚ **Section Charcuterie Traiteur, Cuisine, Boulangerie** : Mme REBOUTE (CAP-MCT-MCD-BAC PRO-BP) : **01.42.39.71.16** / creboute@ceproc.com